

CHARTRE DE VIE PRIVÉE

Nous vous expliquons dans ce document la façon dont Asdia va collecter et utiliser vos données personnelles (informations vous concernant) pour les besoins de votre suivi médical et votre sécurité.

Ce document vous explique également quels sont vos droits concernant vos données et comment les mettre en œuvre auprès d'Asdia.

Asdia est responsable du traitement de vos informations qu'elle utilise.

1 Pourquoi Asdia a besoin d'informations me concernant ?

• Pour mon suivi médical

Pour assurer votre suivi médical conformément à la prescription de votre médecin et tenir un dossier « patient » à votre nom, Asdia a besoin d'informations vous concernant.

La tenue d'un dossier « patient » est obligatoire. Ce dossier a pour finalité d'assurer votre suivi médical et de vous garantir la prise en charge la plus adaptée à votre état de santé. Il garantit la continuité de la prise en charge sanitaire et répond à l'exigence de délivrer des soins appropriés sur la base de la prescription remise par votre médecin.

• Pour mon suivi médical complété d'un suivi personnalisé à distance

En complément de votre suivi médical, Asdia pourra être amené à vous proposer un suivi personnalisé à distance que l'on appelle « télé-suivi ».

Le télé-suivi permet à Asdia de collecter et utiliser vos données à distance à partir de matériel médical connecté mis à votre disposition. Le suivi à distance permet un suivi plus régulier de votre état de santé.

Le télé-suivi permet également de télétransmettre les informations recueillies à distance à votre médecin prescripteur et aux organismes d'assurance maladie qui vous prennent en charge.

Le télé-suivi n'est pas obligatoire. Il ne peut être mis en œuvre par Asdia que si vous y consentez dans un document qui vous est remis à cet effet.

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Dans ce cas, vous continuerez à bénéficier d'un suivi médical, sans que vos données puissent être collectées et utilisées à distance à partir de matériels médicaux connectés.

• Pour veiller à la sécurité du matériel médical mis à votre disposition par Asdia

Asdia est tenu d'assurer et de veiller à la sécurité des matériels médicaux et produits de santé mis à votre disposition pour les besoins de votre traitement médical à domicile.

Cette obligation de vigilance peut impliquer l'utilisation des données vous concernant.

• Finalité complémentaire

En complément de votre suivi médical et de la surveillance des produits de santé (voir finalités ci-dessus), Asdia peut être amené à utiliser vos données de santé, si vous y consentez dans un document prévu à cet effet, afin d'élaborer des statistiques pour les besoins de son activité.

En complément d'un usage interne, Asdia pourra être amené à communiquer des évaluations statistiques de son activité auprès de son syndicat professionnel ou des organismes d'assurance maladie qui en feraient la demande. Dans tous les cas, ces évaluations ne pourront permettre de vous identifier directement.

2 Quelles sont mes données qui sont utilisées par Asdia ?

Asdia a besoin de collecter et utiliser un ensemble d'informations vous concernant. Il peut s'agir de données relatives à votre identité mais également d'informations sur votre état de santé.

• Mes données administratives

Il s'agit des données relatives à votre identité et vos coordonnées nécessaires à la tenue d'un dossier « patient » à votre nom. Ex : nom, prénom, date et lieu de naissance, âge, lieu de résidence, numéro de sécurité sociale, etc.

Si vous êtes concerné, Asdia devra recueillir les coordonnées de votre représentant légal (si vous êtes mineur), votre tuteur (si vous êtes sous tutelle), ou votre curateur (si vous êtes sous curatelle) auprès desquels Asdia doit recueillir le consentement après leur avoir remis la présente charte de vie privée et la note d'information « patient ».

• Mes données médicales

Il s'agit des informations sur votre état de santé qui figurent dans votre dossier médical. Ces informations peuvent être communiquées par votre médecin prescripteur à Asdia dans le cadre de la coordination des soins, ou recueillies par Asdia à l'occasion de votre prise en charge à domicile.

Ces données sont indispensables pour Asdia : elles constituent la base de votre suivi médical. Ces données seront collectées régulièrement. La fréquence de la collecte de vos données de santé est très variable : quotidiennement, de manière hebdomadaire, plusieurs fois par semaine selon les cas. L'ajout d'un service de télé-suivi permet de collecter et traiter plus fréquemment vos données médicales pour un suivi renforcé.

3 Qui a accès à mes données personnelles ?

Vos données de santé ne sont accessibles que par des personnes habilitées et soumises au secret professionnel. Il s'agit des personnes suivantes :

• Le personnel d'Asdia

Vos données personnelles sont utilisées par les équipes d'Asdia qui vous suivent et qui sont habilitées à accéder à vos données de santé.

Il s'agit notamment : des professionnels de santé et techniciens d'Asdia qui s'occupent de vous (ex : infirmier(e)s, diététiciens, techniciens, etc.) ainsi que du personnel d'Asdia en charge du suivi de votre dossier administratif et de la facturation auprès des organismes de prise en charge (Caisse d'assurance maladie et mutuelle).

L'ensemble du personnel d'Asdia ayant accès à vos données personnelles est soumis au secret professionnel.

• Mon médecin prescripteur

Les données de santé vous concernant peuvent être communiquées par Asdia à votre médecin prescripteur pour les besoins de la coordination des soins.

• Les organismes de prise en charge

Pour que votre traitement soit pris en charge par l'Assurance Maladie, vos données de santé doivent être communiquées par Asdia à votre Caisse d'Assurance Maladie et, à votre mutuelle si vous en avez une.

• Un hébergeur agréé de données de santé

Vos données médicales sont conservées de manière sécurisée par un hébergeur agréé de données de santé, comme cela est exigé par la réglementation.

4 Pendant combien de temps mes données personnelles sont-elles conservées par Asdia ?

Vos données sont conservées dans les dossiers d'Asdia pendant toute la durée de votre traitement par Asdia. Elles sont ensuite supprimées des dossiers d'Asdia pour être archivées pendant une durée de 20 ans.

Dans tous les cas, vos données sont conservées selon des modalités garantissant leur sécurité et confidentialité.

5 Comment mes données personnelles sont-elles utilisées et conservées ?

Vos données seront collectées et utilisées exclusivement pour les besoins de votre suivi médical ou pour l'une des finalités mentionnées au paragraphe 1.

Seules les informations nécessaires au déroulement de votre traitement sont collectées, traitées et partagées.

Les données de santé vous concernant ne sont accessibles que par les personnes mentionnées au paragraphe 3.

L'ensemble de vos données médicales sont hébergées par un hébergeur agréé des données de santé, pendant une durée limitée, telle que mentionnée au paragraphe 4.

La sécurité et la confidentialité de vos données sont assurées en conformité avec les exigences réglementaires.

6 Quels sont mes droits et comment puis-je les exercer ?

• Je souhaite accéder à mes données personnelles

Le droit d'accès à vos données personnelles vous permet de connaître les données qu'Asdia détient sur vous et de savoir si ces données vous concernant font l'objet d'un traitement par Asdia. Vous pouvez en obtenir la communication afin notamment de contrôler l'exactitude de vos données et, au besoin, de les faire rectifier ou effacer (voir ci-après).

La demande d'accès à vos données se fait directement auprès d'Asdia selon les modalités décrites au paragraphe 7, ci-après.

• Je souhaite rectifier mes données personnelles

Le droit de rectification de vos données personnelles vous permet de corriger ou compléter vos données personnelles qui seraient inexactes. Ex : changement d'adresse, erreur dans votre nom, etc.

La demande de rectification de vos données se fait directement auprès d'Asdia selon les modalités décrites au paragraphe 7, ci-après.

• Je souhaite supprimer mes données personnelles

Vous avez le droit de demander à Asdia l'effacement de vos données à caractère personnel, notamment, pour l'une des raisons suivantes :

- Vos données ne sont pas ou plus nécessaires au regard des objectifs pour lesquels elles ont été initialement collectées ou utilisées par Asdia (ex : vous ne souhaitez plus être / vous n'êtes plus suivi par Asdia) ;
- Vous vous êtes opposé au traitement de vos données par Asdia pour des raisons légitimes (ex : vous ne souhaitez plus être / vous n'êtes plus suivi par Asdia) ;
- Vos données font l'objet d'un traitement illicite ;
- Vos données doivent être effacées pour respecter une obligation légale.

Veuillez noter que les données qui sont archivées ou dont l'utilisation est nécessaire à Asdia pour répondre à une obligation légale ne peuvent être supprimées.

La demande de suppression de vos données se fait directement auprès d'Asdia selon les modalités décrites au paragraphe 7, ci-après.

- **Je souhaite m'opposer au traitement par Asdia de mes données personnelles**

Le droit d'opposition vous permet de vous opposer à ce qu'Asdia utilise vos données personnelles. Vous ne pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles que pour un motif légitime tenant à votre situation particulière. Par exemple : si vous ne souhaitez plus être / vous n'êtes plus suivi par Asdia.

La demande d'opposition au traitement de vos données se fait directement auprès d'Asdia selon les modalités décrites au paragraphe 7, ci-après.

- **Je souhaite solliciter une limitation du traitement de mes données personnelles**

Vous pouvez demander à Asdia de limiter l'utilisation de vos données dans les cas suivants : inexactitude de vos données, illicéité du traitement, données inutiles, opposition au traitement.

La demande de limitation du traitement de vos données se fait directement auprès d'Asdia selon les modalités décrites au paragraphe 7, ci-après.

- **Je souhaite communiquer mes directives anticipées concernant le sort de mes données personnelles**

Vous avez la possibilité de communiquer vos directives concernant le sort de vos données à caractère personnel en cas de décès. Vous pouvez exercer ce droit directement auprès d'Asdia selon les modalités décrites au paragraphe 7, ci-après.

- **Je souhaite introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, Asdia mettra tout en œuvre pour que vous obteniez satisfaction. Si vous n'étiez pas satisfait de la réponse d'Asdia après justifications, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, qui exercera alors son rôle d'autorité de contrôle.

7 **À qui puis-je m'adresser en cas de questions relatives à mes données ?**

Pour toute question concernant vos données personnelles, vous devez contacter le délégué à la protection des données (DPD) désigné par Asdia dont les coordonnées sont les suivantes :

- adresse e-mail : dpd@asdia.fr
- adresse postale : ASDIA - Délégué à la protection des données - 16, rue Montbrillant - 69003 Lyon

Pour toute question concernant votre suivi médical, votre traitement ou votre matériel médical, vous devez contacter le personnel d'Asdia qui s'occupe de vous, dont les coordonnées vous ont été communiquées dans un document séparé.

Avant toute réponse à votre question, la copie de votre pièce d'identité pourra vous être demandée par Asdia pour vérifier votre identité.

